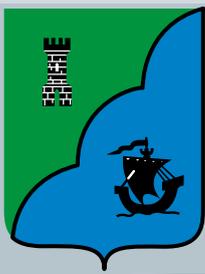


Janvier 2025



BULLETIN MUNICIPAL DE NAVÈS
n°86

L'ÉCHO

de Bel Air

Véolia poursuit la gestion de l'eau



A

Chères Navessolles, chers Navessols

au nom du conseil municipal je vous souhaite une très bonne et belle année 2025. Quelle soit pour vous et tous ceux qui vous sont chers, porteuse de joie de bonheur et de réussite dans tous vos projets personnels ou professionnels. Je souhaite également à notre pays de retrouver de la sérénité et une stabilité politique et économique.

Comme évoqué lors de la cérémonie des vœux nous entamons la dernière année de mandat. On peut déjà en dresser un premier bilan car en 2026 notre devoir de réserve nous imposera certaines règles.

Durant ces 5 années et malgré les nombreuses crises que notre pays a dû traverser nous avons réussi à mener à bien certains projets tout en étant efficaces. Tous les membres du conseil municipal ont appris et se sont adaptés aux différents dossiers qu'ils ont gérés, je tiens à les remercier sincèrement pour leur soutien indéfectible qui m'aura permis d'accomplir ma mission plus sereinement. Des projets importants ont marqué ce mandat avec la construction de la nouvelle mairie, de la bibliothèque ou la rénovation des espaces verts qui ont changé la physionomie de notre commune. Des travaux en matière d'économie d'énergie ont pu être réalisés à l'école et dans certains bâtiments communaux tout comme certaines opérations sur la voirie.

2024 aura été l'année de décisions importantes avec un délégataire pour le SMAEP et le choix de la continuité avec notre prestataire VEOLIA, comme vous pourrez le découvrir dans ce journal.

Mais la décision la plus importante aura été celle d'entamer une procédure de retrait/adhésion d'un EPCI, qui va nous amener, je l'espère, à quitter la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet pour rejoindre la Communauté de Commune Sor et Agout. Ce choix mûrement réfléchi par le conseil municipal, est une décision purement politique, elle n'entraînera que peu de différences dans la gestion de notre commune. En revanche, cela nous apportera une meilleure reconnaissance et écoute de la part de nos nouveaux partenaires. Nous vous tiendrons informés tout au long de la procédure, en sachant que l'accord final sera émis par le Préfet du Tarn après consultation des instances départementales.

En 2025, notre centre de loisirs va apporter un nouveau service aux enfants et aux familles de l'école et de la commune. Nous souhaitons dès à présent la bienvenue à la nouvelle équipe encadrante sous l'égide de Léo Lagrange.

Concernant la gestion communale, cette année 2025 sera une année modérée en matière d'investissements, mais soucieux de poursuivre notre action vers un développement durable, nous ferons évoluer progressivement nos bâtiments vers un modèle économique en matière de consommation électrique. Avec cette même ambition, un dossier de projets de bâtiments et centrales photovoltaïques entamé en 2024 sera poursuivi.

Enfin nous n'augmenterons pas les taux de taxes foncières.

Soyez assurés qu'en 2025 nous continuerons avec la même énergie, le même enthousiasme, la même détermination, notre action pour notre commune !



Pierre CALMELS
Maire de Navès

Bonne Année 2025

“La résilience, c'est l'art de naviguer dans les torrents.”
Boris Cyrulnik

LE SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SMAEP) DE SAÏX-NAVÈS

Véolia reconduit son engagement

Il exerce la compétence de production, de stockage et de distribution d'eau potable sur un périmètre constitué des communes de Saïx et de Navès en totalité et de quelques abonnés de la commune de Labruguière. Pour Navès, il l'exerce par délégation rétrocession de la CACM, Saïx en ayant encore la compétence.

Les chiffres clés

Nombre d'habitants desservis :

4481

Nombre d'abonnés : 2176

Consommation moyenne :

163l/hab./j

Nombre d'installations de

production : 1 usine de

production à Mascarens.

Nombre de réservoirs : 3

Longueur de réseau : 101 km

Taux de conformité

microbiologique : 100

Avec l'accompagnement technique et administratif du Cabinet R. Gaxieu, de ses représentants G. Barbier (Photo) et R. Haguelon, le 26 décembre 2024, un nouveau contrat de délégation de service public (DSP), a été signé, entre le syndicat et la société Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux (concessionnaire) représentée par Mr Daniel Bary Directeur du Territoire Garonne & Affluents, qui accepte de prendre en charge la gestion du service public d'eau potable du Syndicat.

La durée du contrat de concession est de 5 ans, soit du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029, sauf résiliation anticipée.

Plus-value du nouveau contrat

- Parc compteur radio-relevé âgé de 12 ans maxi pour les divers types de compteurs individuels DN 15-40 (10 ans pour DN 50 et +)
- Performance du réseau : rendement de 85% et ILP (Indice linéaire de Pertes) de 1,6 m³/j/km (80% loi sur l'eau).
- Pré localisation des fuites : 15 km/an (15% du réseau).
- Qualité : engagement de 100% de conformité bactériologique et physico-chimique.
- Programme d'analyses ren-



Le président du SMAEP P. Calmels, D. Barry Véolia Eau -G. Barbier Cabinet Gaxieu (de G à D)

forcé sur les CVM (Chlorure de Vinyle Monomère) 116 analyses sur 5 ans.

- Programme d'analyses renforcé sur les nitrates, pesticides et métabolites (anthraquinone).
- **Clientèle** : Nouveau point d'accueil consommateurs situé à Lagarrigue rue de l'Usine. Il est ouvert chaque jeudi hors jours fériés de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.
- Application mobile et campagne d'appels en cas de crise, 1 exercice de crise sur la durée du contrat.

Les abonnements / branchements :

Sur tout le parcours des canalisations, Véolia est tenue de consentir un branchement sur le réseau d'eau potable à tout propriétaire ou locataire qui demandera à contracter un abonnement après avoir informé le Syndicat qui en apprécie l'opportunité et l'autorise.

Surconsommation

Dès que le concessionnaire constate une augmentation anormale du volume d'eau consommé par un foyer au vu du relevé de compteur, il en informe par tout moyen l'abonné, l'information est dénommée « information de consommation anormale ». C'est anormal si le volume d'eau consommé depuis le dernier relevé excède le double du volume d'eau consommé pendant une période équivalente au cours des trois années précédentes ou à défaut, le volume d'eau moyen consommé dans la zone géographique de l'abonné dans des locaux d'habitation de taille comparable. Alors la loi WARSMAN peut s'appliquer (fuite après compteur) si l'abonné effectue les réparations néces-

saïres dans les plus brefs délais et en informe Véolia.

Les compteurs

Ils sont la propriété du syndicat. Ils seront remplacés tout au long de la DSP pour arriver à une ancienneté de moins de 10 ans pour le parc complet (675 en 2024 et 1652 Module année 1). Ce qui permettra d'effectuer la radio-relevé. Une étude sera faite durant le contrat pour passer en télérelevé, permettant à chaque abonné de contrôler sa consommation via une application de type « EDF et Moi ».

Maitrise des pertes d'eau

Véolia déploie une stratégie pour réduire les pertes sur le réseau, en contrôlant ce dernier par des recherches de fuite de nuit et ainsi pouvoir réparer d'éventuelles fuites.

Veolia confirme son engagement de rendement de 85% et ILP de 1,6 m³/j/km. (80% loi sur l'eau) des pénalités sont prévues en cas de non-respect.

1 000 € par % d'écart observé si le rendement est compris entre 82% et 85% (82% ≤ R < 85%)

1 500 € par % d'écart observé si le rendement est compris entre 80% et 82% (80% ≤ R < 82%)

2 500 € par % d'écart observé si le rendement est inférieur à 80% (R < 80%)

Qualité de l'eau

L'eau distribuée doit respecter les critères de qualité imposés par la réglementation en vigueur, définie par l'ARS (Agende Régionale de Santé), le concessionnaire doit vérifier la qualité de l'eau distribuée et communiquer. Des campagnes d'analyses complémentaires et des moyens techniques vont venir les compléter afin d'améliorer encore la qualité de l'eau produite.

Facturation :

La période de consommation correspond à la période comprise entre le 1er janvier N et le 31 décembre N. Le concessionnaire procède au relevé des compteurs annuellement, au cours du 2ème semestre de chaque année (l'intervalle entre deux relevés doit être constant, avec une tolérance de 10 jours). En juin N : l'abonnement correspond au premier semestre civil de l'année en cours, les consommations sont estimées à 50% de la consommation mesurée l'année N-1.

En décembre N : l'abonnement correspond au deuxième semestre civil de l'année en cours, les consommations sont celles de la relève de décembre, déduction faite de l'acompte facturé en juin N.

	Tarif au 01/01/2024		Tarif au 01/01/2025	
	Montants unitaires	Montants 120 m3	Montants unitaires	Montants 120 m3
Part délégataire				
Abonnement	46,16	46,16	53,00	53,00
Consommation	0,8673	104,08	1,01	121,20
Part syndicale				
Abonnement	31,74	31,74	31,74	31,74
Consommation	0,4082	48,98	0,4082	48,98
Organismes publics				
Redevance prélèvement (€/m3)	0,06	7,20	0,06	7,20
Lutte contre la pollution (€/m3)	0,33	39,60		
Redevance consommation (€/m3)			0,35	42,00
Redevance performance eau potable (€/m3)			0,07	8,40
TVA				
TVA (5,5%)		15,28		17,19
TOTAL € TTC/120 m3		293,04		329,71
TOTAL € TTC/m3		2,44		2,75

Simulation d'une facture pour 120 m3 € TTC

Les gros consommateurs, dépassant 6000 m3 / an ne bénéficient pas de tarifs spécifiques.



Secrétariat de Mairie :

Horaires

Tél. : 05 63 70 22 18

Heures d'ouverture :

Lundi 8h00 – 12h00 - Fermé l'après-midi

Mardi 8h00 – 12h00 et 15h30 – 19h00

Mercredi Fermé

Jeudi Fermé le matin - 13h30 – 17h30

Vendredi 8h00 – 12h00 et 15h30 – 19h00

www.ville-naves.fr

Etat civil

Naissance

MANOUVRIER Anna, Louise, Elisabeth

le 3 septembre 2024 à Castres

SICARD Mathilde le 13 septembre 2024 à Castres

Reconnaissance avant naissance

MANOUVRIER Sébastien et BOUSSAC Elodie

le 2 août 2024

GALLET Gauderic et CHAMBARD Marine

le 19 novembre 2024

Mariage

SIGUIER Michael avec **CHASSÉ Aude-Lise**

le 13 juillet 2024

CHEVALIER Thomas avec **DE MONTEIRO**

MARQUES Emilie Marie le 7 décembre 2024

Décès

PHILIPPE Alain, Amédée, Louis

le 22 août 2024 à Navès

HENRY Alberte, Andrée, Lucienne

le 31 août 2024 à Navès

CÈBE Gina, Marie, Ersilia

le 16 septembre 2024 à Castres

CALAS Robert, Michel, Martin

le 07 novembre 2024 à Mazamet

JOUET Jacques, Roger

le 30 novembre 2024 à Mazamet

PANNEAUPOCKET

Télécharger gratuitement l'application

Pour recevoir les alertes et les actualités de la commune

La Mairie vous informe en temps réel !



Employé communal

Jean François ARGOUZE remplace Joël BELLI qui a souhaité prendre une disponibilité de 1 an.

▼ PÉRISCOLAIRE

Création d'un Centre de Loisirs



Le maire, Pierre Calmels, Charlotte Del Pico (directrice de l'ALAE) élus, encadrants.

Une réunion d'information a eu lieu le 18 décembre 2024 dans la salle de la Mairie afin de présenter le projet et le fonctionnement aux parents d'élèves.

Depuis janvier 2025, l'Association Léo Lagrange gère l'accueil périscolaire des enfants de 3 à 11 ans sous contrat avec la Mairie, en priorité pour les élèves de l'école communale. A date, un contrat de 8 mois a été signé.

L'ALAE, l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole, gèrera les temps périscolaires de tous les jours de la semaine y compris le

mercredi durant la période scolaire. La restauration reste confiée à SR Collectivités.

Ensuite, les enfants seront accueillis toutes les premières semaines des petites vacances.

Quant à la période estivale, le centre sera ouvert 4 semaines, les 3 semaines qui suivent le départ en vacances et la première semaine avant la rentrée.

Pour de plus amples renseignements, notamment sur les modalités d'inscription, contactez la directrice du Centre de Loisirs. Tél. : 06 35 22 50 77 »

Rénovation énergétique à l'école

Il a été nécessaire d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique à l'école. Un chauffage réversible en aérothermie a été installé par l'entreprise Cornus qui a également réalisé l'isolation des combles.

Martinez électricité a procédé au changement des luminaires en LED.

La société Rey Alu a, quant à elle, posé des volets roulants muni d'un « pilotage intelligent autonome » qui prend compte des conditions climatiques extérieures et intérieures pour adapter automatiquement sa position. En été, cela permet de protéger de la chaleur et en hiver ou le soir de garder la chaleur à l'intérieur.

Le montant total des travaux s'élève à 75 620 € TTC.

Le plan de financement élaboré par la municipalité a permis l'encaissement de subventions, du Fonds vert* et de la CACM. In fine, il reste à la charge de la commune de Navès 30 % du montant total.

*Fonds vert : dispositif permettant d'accélérer la transition écologique dans les territoires. Il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales.

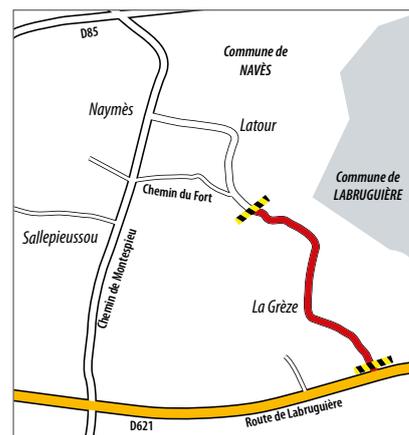
DIVERS

Route de La Tour barrée

Les pluies printanières et les violents orages du mois d'août ont entraîné des infiltrations puis des coulées de boue sur cette portion de route fragilisant sa structure.

Pour des raisons de sécurité la route de La Tour RD 621 (voir plan) est fermée à la circulation jusqu'à nouvel ordre.

Restez prudents et respectez la signalisation.



SR COLLECTIVITÉ

Reconnaissance qualitative

La cantine et les repas pris à domicile sur la commune de Navès sont livrés par SR Collectivité. Cette société, experte en restauration collective, a été labellisée ECOCERT « En Cuisine » niveau 1 en décembre 2024.

Ce label impose des critères non seulement au contenu de l'assiette mais aussi à l'établissement. Il prend en compte les enjeux sociétaux, environnementaux, et de santé publique en 3 niveaux. En ce qui concerne la cantine de Navès, l'impact est de niveau 1. (Voir tableau ci-contre)

Le gérant, Sylvain Braud, déclare que leur « volonté d'acheter localement des produits frais, et en choisissant une part croissante de produits BIO » les ont amené « à bénéficier du label " BIO cantine " délivré par l'organisme de certification Ecocert. »

Il souligne que « ce travail quotidien de respect du cycle des saisons dans l'élaboration de nos menus, de choix d'exploitants agricoles locaux engagés découverts notamment avec Agrilocal81 reflète notre engagement auprès des collectivités, mairies, écoles et centres de loisirs qui nous font confiance. »



Pierre Calmels et le gérant de SR Collectivité Sylvain Braud.

Ils deviennent ainsi la première entreprise de restauration collective du Tarn à obtenir ce label. Sylvain Braud exprime : « un grand merci à tous nos partenaires et clients qui nous accompagnent et nous encouragent dans ce choix ! »

Ma cantine est labellisée

Ecocert « En Cuisine »
NIVEAU 1



au moins
20% de bio par an
servis dans les assiettes

+ bio

au moins
4 composantes bio et locales
de la fourche à la fourchette
par mois

+ local

pas d'OGM, des menus clairs,
des protéines de qualité
des additifs et graisses
hydrogénés interdits
des fruits et légumes de saison

+ sain

Lutte anti-gaspillage
Diagnostic des polluants
Éducation à l'alimentation durable

+ durable

ENTREPRISE

Ouverture du garage DPM

Le garage, situé sur la commune et en activité depuis le mois de septembre 2024, est géré par Damien Loiseau.

Cet entrepreneur de 29 ans vient de franchir un cap important dans sa carrière professionnelle avec l'ouverture de son propre garage. Après 12 années passées comme mécanicien salarié, il a décidé de concrétiser son rêve d'indépendance. L'activité du garage se concentre sur l'entretien, la réparation de tous les véhicules et en particulier des poids lourds et utilitaires qui sont, eux, également proposés à la vente.

Les Services Proposés : Mécanique générale - Diagnostic électronique - Entretien préventif - Réparations spécialisées - Contrôle technique et remplacement de pare-brise. Spécialisation dans la réparation de véhicules lourds.

Damien représente la nouvelle génération de garagistes : technique, connectée et orientée satisfaction client.

Adresse : 111 chemin de Montespieu

Contact : 06 85 00 69 35

Ouverture : du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h.



Chicanes

Aux entrées du hameau de Montespieu des chicanes temporaires ont été placées.

Les riverains constatent régulièrement des excès de vitesse sur cette voie et pour plus de sécurité cet aménagement a eu lieu. Il a pour rôle d'obliger les automobilistes à se déporter afin de leur faire réduire leur vitesse.

Courant 2025, après un bilan technique et financier, la municipalité donnera une issue à cette expérience.



Voirie

Comme chaque année, la voirie communale s'entretient. La technique du « point-à-temps » a permis de reboucher un certain nombre de nids-de-poule. Le montant de cette opération s'élève à 29 565 € TTC.

▼ 11 NOVEMBRE

La 106^e Commémoration de l'Armistice



Les enfants de l'école accompagnés de leur professeur et d'une partie du public.

La cérémonie commémorative a eu lieu le 17 novembre 2024 afin d'honorer la mémoire des soldats tombés au combat pour la France.

Comme à l'accoutumée le recueillement devant le Monument aux Morts de Navès a rassemblé, des élus locaux, Christophe Testas et Isabelle Espinosa, conseillers départementaux, Margaux Cousinié (conseillère départementale des Jeunes), des anciens combattants, porte-drapeaux, un piquet du 8^{ème} RPIMA, une délégation de pompiers de Labruguière, ainsi que des Navessol(le)s.

Devant cette assemblée, Christophe Testas a procédé à la lecture du texte officiel écrit par Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Monsieur Jean-Louis Thieriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants.

A la suite du dépôt des gerbes, un groupe d'élèves de l'école primaire, accompagnés de leurs professeurs, ont chanté la Marseillaise. Un instant qui suscite l'admiration des adultes présents.

Un moment de convivialité a clôturé cette belle cérémonie.



Le repas des aînés



À la clôture de la commémoration de l'Armistice, les aînés de la commune ont été accueillis pour un repas traditionnel, accompagnés d'élus.

Cette année, c'est le traiteur Ô Bonnes Saveurs d'Albi qui a régalé l'assemblée.

L'animation a été confiée à un musimagicien, Gérard Bergé, connu sous le nom de « Macarel Manches Courtes ». Il a donné un spectacle mêlant magie et histoires, dont certaines ont été racontées en patois. Nous avons répondu à la demande de quelques jeunes retraités désireux de changer de registre, en espérant les avoir satisfaits !

Pierre Calmels et son conseil municipal sont ravis de vous offrir ce temps de partage et de convivialité.



▼ ANNIVERSAIRE

Georges Prêtre aurait eu 100 ans cette année

2024 aura été pour Georges Prêtre, que nous considérons comme l'enfant du pays, un grand millésime. Il est parti en 2017, mais le monde entier fête cette année le centenaire de sa naissance.

Celui que François Mitterrand appelait « le plus grand chef d'orchestre de tous les temps » est toujours là. 2024 a vu et voit de nombreux événements le concernant. Nous ne pouvons les citer tous mais, parmi eux, la parution en août du coffret « Georges Prêtre joue Poulenc » chez Warner Music, et la réédition de son livre d'entretiens avec sa fille écrivain « La symphonie d'une vie », tant ce livre aura été un best-seller (Editions Ecriture, département des Editions Archipel).

Arte, Radio France, France Musique, France Inter... et les radios étrangères auront, avec le même enthousiasme, parlé de lui et passé les musiques qu'il dirigeait !

Nous sommes heureux et fiers ici, à Navès, dans notre belle région du Tarn qui fut et sera toujours la sienne, de l'amour que le monde continue à lui dédier. Heureux qu'il ait été souvent avec nous, car sa joie était de se ressourcer à Vaudricourt, son château qui fut celui de Jean Marny, son beau-père tant aimé,



Georges Prêtre et son épouse. (Collection personnelle)

célèbre directeur de l'Opéra de Marseille, et de l'amour de sa vie, Gina, son épouse.

Si Georges Prêtre a été tant aimé, non seulement de Maria Callas, mais de ses orchestres et de ses musiciens, et bien sûr de son public, c'est aussi parce

qu'il avait cette simplicité et ce sourire dont nous témoignons. Il était beau sur tous les plans, et il aimait la vie.

2024 est vraiment pour Georges Prêtre une année particulière. Son épouse adorée, Gina, vient de le rejoindre en sep-

tembre, accompagnée quelle fut depuis 2017, date de son départ, par l'amour de son petit-fils Alexandre, juriste, et de sa fille Isabelle. Isabelle, qui m'aura confié au téléphone : « Alexandre et moi avons remercié le Christ qui est venu chercher notre mère et grand-mère adorée au moment où il le fallait, et notre chagrin indicible a été adouci par sa joie à elle, de retrouver son mari, son fils Jean-Reynald, ses parents Line et Jean Marny ».

Nous avons dans le Tarn, et ici particulièrement, une pensée profonde d'amitié pour Jean-Reynald, qui non seulement aura été un brillant metteur en scène, et à l'Opéra-Comique de Paris, et à la Fenice de Venise, non seulement un impresario de talent pour son père, non seulement un compositeur de musique de films et de chansons, mais avant tout et surtout « un peintre de génie » sous le nom de Reynald, comme l'a dit l'esthète Frédéric Mitterrand, peu de temps avant de s'en aller. Nous, navessols qui l'avons connu, approché et aimé, souhaitons à Georges Prêtre un bel anniversaire car, comme m'a dit aussi mon amie Isabelle, « mes parents dansent désormais une danse éternelle ».

Brigitte Baux

▼ DANSES

Les Joyeux Petits Souliers en tournée

Comme il y a deux ans Navès a été en première ligne pour accueillir les danseurs ukrainiens dans le Tarn fin novembre. De nombreux Navessols se sont impliqués en les logeant ainsi que leurs chorégraphes et chauffeurs pendant une semaine. Ils se sont produits à Castres et Sorèze après 4 spectacles à Albi et les environs.

Tous ceux qui sont allés les voir ont été émerveillés par leur fraîcheur, la qualité du spectacle et leur sourire malgré le climat de guerre.

L'association Tarn Ukraine récolte des dons pour financer

l'école de danse, orphelinats et hôpitaux.

La municipalité a prêté la salle Georges Prêtre pour un déjeuner convivial entre hébergeants, sympathisants, danseurs et le groupe de chanteurs ORPHEUS qui les accompagne dans cette tournée. Ils étaient plus de 140 à se régaler avec le frésinat préparé avec amour par Nicole et Marc Cousinié.

Avec beaucoup d'émotion, ils ont chanté un AU REVOIR à Navès devant le bus qui les ramenait à LVIV dimanche 29 novembre soir.



▼ NOUVELLE ANNÉE

Cérémonie des vœux à la population



Le maire Pierre Calmels accompagné de son conseil municipal a présenté les vœux aux habitants de la commune le dimanche 19 janvier 2025 à la Salle Georges Prêtre en présence du député Jean Terlier et des conseillers départementaux, Isabelle Espinosa et Christophe Testas ainsi que des membres du SMAEP.

L'opportunité de revenir sur les événements de l'année écoulée, d'établir le bilan des travaux et de présenter les projets de 2025. Il a chaleureusement remercié tous les bénévoles de leur implication qui permet de dynamiser et de rassembler notre village.

Ce fut également l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants présents à qui nous avons offert un livret de bienvenue.

Nous leur souhaitons de s'épanouir au sein de Navès.

Un moment de partage et de convivialité a clôturé cette manifestation.



L'accueil d'une partie des nouveaux arrivants sur la commune.

Le Maire de Navès et son Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux



Photo L. Frézouls

Bonne année 2025

Seul le mont de Galeye émerge de la brume au dessus de Navès.

Les quartiers Navessols conviviaux et dynamiques

Montespieu



Cette année, nous étions tous invités au château de Montespieu, nous remercions chaleureusement Roger, Louisa et leur fils, Lucas de nous avoir accueillis en cette journée ensoleillée. Nous avons pu avoir le privilège de visiter les lieux et apprécier l'avancée des travaux. Quel plaisir d'avoir réuni autant de voisins ! Cela a été une réussite car nous étions nombreux à nous retrouver.



Las Goutos

Vendredi 6 septembre, la météo étant incertaine, une vingtaine de personnes du secteur de Las Goutos s'est réunie à la Salle Georges Prêtre. La soirée s'est déroulée dans une ambiance festive et de partage à l'image de l'Auberge Espagnole. Ces moments sont précieux pour «tisser du lien social» aussi nous espérons pouvoir être encore plus nombreux la prochaine fois...

En Ferrier

Pour leur traditionnel repas des voisins, les habitants du lotissement d'en Ferrier se sont réunis le 16 novembre 2024. Une excellente opportunité pour discuter et échanger sur divers sujets. Nous avons même apporté notre soutien à l'équipe de France de rugby à XV ! Cette date nous a permis de nous rassembler en grand nombre, quel succès !



▼ PÉTANQ'CLUB

Toutes les équipes maintenues

La deuxième partie de la saison a repris en septembre avec les différentes coupes, championnats des clubs et le concours de la société.

En ce qui concerne les championnats des clubs, toutes les équipes se maintiennent dans leur division aussi bien en Open (4 équipes) que les vétérans (1 équipe).

L'équipe des féminines a terminé première de sa poule et a disputé les demi-finales à Saint Juéry le 5 octobre mais n'a pas pu accéder à la finale, elle finit 3ème.

Aucune équipe n'a été présente en championnat des clubs provençaux.

L'équipe de coupe du Tarn vétéran recevait le 22 Mai à Navès le club de Lisle-sur-Tarn mais s'est inclinée malgré de très bonnes parties.

Fin de l'aventure en coupe de France contre Réalmont et idem pour la coupe du Tarn contre Rabastens Coufouleux.

Le 3 septembre trois équipes engagées pour la doublette vétéran, Pierre et Thierry qualifiés pour le lendemain, Hélène et Christine ont perdu en barrage et Nicole et Sylvie ont perdu en poule, sous une pluie constante le matin.

Le jeudi 26 septembre triplète mixte vétéran pas d'équipe engagée.

Nous avons organisé notre concours officiel triplète mixte le 21 septembre en quatre parties : 23 équipes présentes toujours dans



une très bonne ambiance, mais un énormément vent.

Le congrès du Comité du Tarn a été organisé le 16 novembre 2024 à Ranteil avec l'élection d'un nouveau président et d'une nouvelle équipe.

Notre assemblée générale s'est tenue le samedi 11 janvier 2025 à la Maison des asso-

ciations.

Bonne année 2025 !

La Présidente Myriam Teste

À noter

Le loto du Pétanq'club aura lieu le **dimanche 26 janvier 2025** à la salle Georges Prêtre.

▼ MOTO-CROSS

Une belle saison, de bonnes rencontres

Nous avons clôturé l'année 2024 et nous sommes très fiers d'avoir pu compter parmi nous 98 licenciés cette année !

De plus en plus de personnes nous font confiance, appréciant le travail fourni par les bénévoles, le travail sur la piste et notre implication, pour que chaque journée d'ouverture soit une réussite pour tous.

Le week-end du 6-7 décembre nous désirions pour le Téléthon ouvrir le circuit mais les conditions météorologiques ne le permettaient pas. Cette journée sera programmée ultérieurement et la recette sera reversée au Téléthon.

N'hésitez pas, à passer nous voir ou faire une promenade jusqu'au terrain, comme vous le faites déjà sur nos dimanches d'ouverture. Ce sera un grand plaisir de vous y retrouver.

Toute l'équipe du Moto Club De Navès vous souhaite une excellente année 2025 !



Une journée d'entraînement avec des personnes en situation de handicap qui s'impliquent dans le sport motocyclisme.

▼ GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Des joies et des peines

Une année se termine à grands pas avec des joies et des peines. C'est avec regret que nous constatons l'absence de certains de nos adhérents qui, ne peuvent plus se joindre à nous dans nos différentes sorties ou activités.

Nous leur souhaitons de trouver dans leur foyer le bien-être et la chaleur de leurs proches.

Nous sommes toujours prêts pour profiter des moments de convivialité que nous offre le club des aînés.

Au mois de juin ce fut une sortie à Guyor avec poule au pot au menu suivi, d'un arrêt à Lacrouzette pour visiter la magnifique église, le 13 septembre visite de Carcassonne avec une belle balade sur le canal du Midi. Nous avons terminé l'année par notre repas festif habituel qui a eu lieu le 8 décembre.

Nombreux sont les retraités sur notre commune, venez pousser la porte du club pour l'étoffer !

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne et heureuse année 2025.



P/Le Président
G. Gastaldi secrétaire

À noter

Le loto le **dimanche 2 mars à 14h** à la salle Georges Prêtre.

▼ APEN

On se modernise

Il était nécessaire que notre association se renouvelle et notre appel a été entendu. Merci à tous les parents qui nous ont rejoints pour leurs idées nouvelles, et leur énergie naturelle.

Après quatre ans de développement soutenu, de projets, d'actions menées, il fallait incontestablement de nouvelles têtes pour penser et agir autrement et c'est chose faite cette année avec l'ouverture de notre bureau.

Si cela avait le mérite de la cohérence et si toute pédagogie est fondée sur une part de répétition, après quatre années passées en tant que secrétaire de l'association je commençais à me répéter : voire même à rabâcher malgré ma volonté de me renouveler dans l'expression. Pourtant dans la vie associative on partage tous le goût des bonnes formules et des nouveautés.



Des événements existants, des nouvelles idées, des projets encore plus fous, le challenge est de taille mais nous ne reculons devant rien pour co-construire une nouvelle étape de la vie de notre association, s'assurer qu'elle perdure et continue à jouer un rôle fondamental dans l'avenir de nos enfants. Après un halloween mouvementé, une vente de chocolat

▼ TÉLÉTHON

La commune investie

Cette année encore la mobilisation a été forte, merci à toutes et tous.

Dès le vendredi soir, nos pâtisseries et couturières ont proposé leurs confections avant la soirée belote où 30 équipes se sont affrontées dans la bonne humeur.

Pizza Nico a versé la somme de 136 € et les chasseurs de Navès 50 €.

Le Pumpet de « Chez Rachat » faisait aussi partie du programme ainsi que la Fabou-nade de Nicole & Marc que les Navessol(les) ont plaisir à déguster.

La dimanche matin, le temps

pluvieux n'a pas découragé la douzaine de marcheurs. Ils ont randonné sur un tronçon du Chemin de las Peyras.

Un grand merci également aux bénévoles, à l'activité « danses occitanes » et à la prof de gym, Betty Soares, qui est venue samedi après-midi faire un cours de gym et de zumba.

Prochainement une journée d'entraînement spéciale Téléthon sera organisée pour les pilotes du Moto Cross qui reversera la recette à AFM Téléthon.

Navès récolte en 2024, 3 833 € (hors Moto Club).



réussie, un loto juste magique et nos sapins de Noël à peine démontés, nous voilà déjà en 2025. Les fêtes à peine terminées, nous préparons déjà les prochains événements. La traditionnelle tournée des fleurs et des petites nouveautés avec des œufs à Pâques, une kermesse revisitée le 20 juin prochain et sans doute d'autres que nous n'avons pas encore imaginés à

l'heure où j'écris cet article.

Il ne faut pas oublier de rappeler que c'est grâce à vous tous, participants, professeurs, parents, habitants de Navès et des environs que nos manifestations sont une réussite et nous permettent encore cette année de contribuer aux projets scolaires et nous pouvons nous en réjouir.

La secrétaire

▼ ECOLE

Une équipe enseignante inchangée



Lundi 2 septembre 2024, jour de la rentrée pour les 59 élèves de l'école. Tout le monde était très content de se retrouver, se raconter les vacances d'été, découvrir les nouveaux camarades...

L'équipe enseignante demeure inchangée : Lucie Sliva et Alice Rouquier avec les maternelles,

Sandrine Cauquil avec les CP et CE1 et Jean-Baptiste Gueguen, le directeur, avec les CE2, CM1 et CM2.

Durant l'année scolaire, les élèves de l'école vont participer à de nombreux projets en lien avec du travail en classe. Dans les projets communs à

toute l'école, il y a le prix des « Incorruptibles ». Chaque élève va lire une sélection de livres (ou bien la lecture du livre sera faite par l'enseignant). En fin d'année, chacun votera pour son livre préféré.

Le vendredi 27 septembre, nous avons participé à l'opération « Nettoyons la nature », en partenariat avec Leclerc qui fournit les gants, les chasubles, les sacs poubelles aux enfants. Nous avons nettoyé le tour de l'école (école, mairie, église), la salle des fêtes et la zone autour de la maison des associations. Nous avons ensuite trié et pesé les déchets collectés.

Le lundi 14 octobre, Gauthier Maravat et Loris Zarantonello, joueurs du Castres Olympique, sont venus dans la classe des CE2-CM1-CM2 pour la dictée ELA. Normalement, pour clôturer cette semaine au profit de l'association, nous devions réaliser le cross mais la météo nous a obligé à le reporter à une date ultérieure.

Ensuite, toute l'école a participé à la Grande Lessive, une manifestation artistique, où comme quand on étend le linge, chaque enfant a suspendu sur un fil sa production. Le thème était « Pareil / Pas pareil ».

Le dimanche 17 novembre, tous les enfants étaient invités à participer à la cérémonie du 11 novembre. Ils ont chanté « La Marseillaise ».

Enfin, toute l'école participera dans l'année à des rencontres USEP, le sport scolaire : athlétisme, orientation, badminton... Ces moments permettent de rencontrer d'autres classes, de découvrir et s'initier à d'autres sports.

Chaque classe a ensuite des projets spécifiques. La classe de maternelles se rendra deux fois voir un spectacle organisé par la FOL. Ils iront aussi à la médiathèque de Labruguière pour une première visite et des animations.

Les élèves de CP au CM2 se ren-



dront trois fois au cinéma de Castres dans le cadre de l'opération « Ecole et Cinéma ». Les élèves de l'élémentaire participeront également au rallye mathématique organisé par la région : c'est un concours entre de nombreuses classes d'un même niveau, organisé sur trois manches réparties sur toute l'année. Les CE2-CM1-CM2 se sont rendus le vendredi 11 octobre au village des sciences, à la maison du Campus, à Castres. Les animations étaient sur l'eau et l'environnement. Pour clôturer l'année civile, les grands de l'école ont chanté avec le chœur d'hommes, Asphodèle, des chants de Noël, le vendredi 06 décembre à Navès et le samedi 07 décembre à Soual.

A la rentrée de janvier 2025, nous avons accueilli des élèves

de Toute-Petite-Section. Ces enfants, nés début 2022, feront leurs premiers pas dans l'école de Navès uniquement les matins. Une rentrée en douceur pour nos nouveaux élèves.

Pour la conclusion, toute l'équipe enseignante tient à remercier très sincèrement et chaleureusement l'ensemble des personnes qui s'investissent pour tous les élèves, à nos côtés, pour une école où chacun se sent bien et s'épanouit dans les meilleures conditions.

En vous souhaitant une très belle année en ce début 2025.

Jean-Baptiste GUEGUEN,
Le directeur de l'école



Les CE2-CM1-CM2 en visite au village des sciences, à la maison du Campus à Castres.

Informations pratiques

Concernant l'école, vous retrouverez toutes les informations sur le site internet du village : www.ville-naves.fr. Pour les nouvelles familles sur la commune ayant des enfants qui vont rentrer à l'école ou qui y sont déjà, je vous invite à vous rapprocher de la mairie en début d'année pour les inscriptions.



Les joueurs du Castres Olympique Gauthier Maravat et Loris Zarantonello sont venus dans la classe des CE2-CM1-CM2 pour la dictée ELA.



L'opération nettoyons la nature.

▼ COMITÉ DES FÊTES

Une belle année se termine

Cette année 2024 aura été riche en événements avec notamment la remise au goût du jour du vide ta chambre et par la même occasion la première édition du concours de gâteaux, mais nous y reviendrons.

Avant ce dernier événement de l'année, nous avons eu la joie de pouvoir vous retrouver lors de notre fête annuelle, qui était un peu en avance cette année. En effet, notre fête se déroule traditionnellement l'avant dernier dimanche du mois d'août, ce qui a fait que cette année nous avons débuté les festivités le jeudi 15. Cette précocité dans le 8ème mois de l'année n'a pas empêché notre concours de belote d'ouverture de la fête d'être un vrai succès. Au fil des ans, on voit venir de plus en plus de participants, signe que notre idée de récompenser tout le monde semble plaire. Le vendredi, nous avons maintenu la Fabounade mais avons modifié l'animation de cette dernière. Encore une fois, à la vue de vos réactions, nous pouvons dire que nous ne nous sommes pas trompés. Vous avez toutes et tous apprécié l'animation proposée par GEN'S BAND lors de l'apéritif ainsi que pendant le repas. Nous imaginons la



Une magnifique réalisation pour le 1er prix du concours de pâtisserie.

même formule pour notre fête 2025. Le samedi a été également très réussi avec un concours de pétanque qui a battu un record d'inscription, une formule saucisse/frites qui a également eu un franc succès et enfin le Groupe MANATHAN qui a fait danser les courageux qui ne sont pas partis à l'occasion des 2 averses de début de soirée... Comme chaque année nous avons clôturé la fête avec un apéritif en musique qui a permis des discussions passionnantes et passionnées. Il est à noter que cette année nous avons décidé de remercier l'ensemble des

bénévoles en offrant un tee-shirt et un bandana à chaque membre du comité des fêtes.

Nous avons ensuite organisé le repas d'automne le 19 octobre avec au menu un frésinat qui, à la vue du peu de reste, vous a régalé. Vous avez eu l'occasion d'éliminer une partie du repas en vous déhanchant sur la musique de DJ POLF.

Comme indiqué plus tôt, le 1er décembre nous avons organisé un vide ta chambre qui a été une réelle réussite tant dans l'engouement pour les inscriptions que dans le nombre de visiteurs. Cette année nous avons

voulu agrémenter cette journée avec un concours de gâteaux qui lui aussi a eu un succès que l'on n'aurait pas imaginé. En effet, seul ou en équipe, nous avons eu droit à 7 magnifiques réalisations qui ont été départagées par un jury d'experts. Nous pouvons vous dire sans trop nous avancer, que nous renouvelerons cette animation.

En se projetant sur le futur, notre assemblée générale se tiendra en janvier, nous comptons sur la présence de tous. Pour les animations de la fin de l'hiver et du début du printemps nous sommes en cours de réflexion, mais sachez qu'un air d'Irlande devrait une nouvelle fois venir envahir la salle Georges PRÉTRE.

À noter que cette année, comme le mois d'août 2025 contiendra 5 dimanches et comme expliqué plus haut, la fête se déroulera du jeudi 21 ou dimanche 24 août. Enfin nous vous rappelons que toutes nos réunions sont affichées chez PROXY, sur les panneaux d'affichage de la commune et sont annoncées sur notre groupe Facebook, n'hésitez pas à venir participer et à amener vos idées.

Festivement,

Le Comité des Fêtes

▼ MJC

Changement de bureau

L'année 2024 se termine avec quelques changements au conseil d'administration de la MJC.

En effet, nous noterons le départ de notre présidente Lætitia HOLMIERE et notre secrétaire Solange MALFETE elles ont œuvré de nombreuses années pour la MJC. Le bureau les remercie infiniment pour tout ce qu'elles ont fait pour faire vivre la MJC.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux membres qui ont intégré notre conseil d'administration lors de l'assemblée générale du 7 octobre.

Le bilan de l'année 2024 est positif.

La MJC est une association à taille humaine qui regroupe 252 adhérents, propose 15 activités et des animations toute l'année. (voir ci-contre).

Nous remercions tous les animateurs, les responsables d'activités pour leur dévouement.

Participer à la MJC est passionnant, c'est une expérience enrichissante qui se déroule dans une bonne ambiance.

Nous sommes tous des bénévoles et nous donnons de notre temps pour apporter notre contribution à un village où il fait bon vivre.

Vous pouvez d'ores et déjà retenir les dates suivantes :

- le loto aura lieu le samedi 8 février

- le samedi 15 mars venez pour une soirée théâtre avec la participation du groupe MJC et d'un groupe théâtre de la MJC de Dougne

- le samedi 14 juin se déroulera la fête de la MJC.

Le Président, les membres du bureau et moi-même nous vous souhaitons, amis Navessols et Navessoles tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année 2025.

Une grande pensée pour notre ami Robert Calas qui nous a quitté il faisait partie du conseil d'administration de la MJC.

**La Directrice
Patricia Pauthe**

Le bureau

Président :

Nicolas Van Eyken

Vice-Président :

Michel Viala

Trésorière :

Nadine Poulain

Trésorier Adjoint :

André Bardou

Secrétaire :

François Guiraud

Secrétaire adjointe :

Laureen Fosse

Directrice :

Patricia Pauthe

Les membres du CA :

Nadine Bardou, Pascal Colin, Fanny Gandia, Lola Fabry.

▼ LA VIGNE À NAVÈS

Quelques souches pour une consommation quotidienne

Je le revois, mon père au milieu de sa vigne, marcher au petit matin, une sorte de petit soufflet à la main. D'un pas lent et régulier, entre les rangées, il dispensait parcimonieusement une légère dose de souffre sur les feuilles à peine humides. Ainsi, régulièrement, entouré de petites volutes jaunes, il encensait sa future récolte face au soleil levant.

Aujourd'hui la vigne familiale plantée par le grand père au début des années 30 a disparu comme la presque totalité des autres sur le territoire navessol. Certes, l'arrêt d'une petite piquette que chantait Ferrat ne chagrine pas les œnologues mais c'est une pratique multi séculaire avec tout son savoir-faire qui a pris fin.

Des mentions dès le XVI^e siècle

Les collines au sud de Castres portaient depuis fort longtemps des vignes et nombre de mémoires y font allusion comme ce récit d'un voyageur anonyme au XVIII^e siècle qui relate ainsi son cheminement de Revel à Castres. « *Après le dîner nous trouvâmes un chemin inégal avec des coteaux cependant très fertiles et agréables par leurs vergers et diversité. Nous rencontrâmes à deux lieues Viviers, gros village autour duquel est par toute la côte un grand vignoble qui dure jusqu'à une rivière (l'Agout) que l'on passe en bateau (à Saïx).* »

A Navès, où étaient-elles ces vignes ? Sur une longue période, on peut se douter que les choses ne sont pas immuables. A titre d'exemple, un extrait du compoix (ancien cadastre) de Montespieu en 1583 mentionne 22 petites parcelles de vignes sur les coteaux environnant Blima alors qu'elles ont pratiquement disparu sur le cadastre de 1827. Un critère constant est toutefois leur implantation sur un travers, un plateau. En 1827 sont privilégiés les abords des maisons de maître et les coteaux de Galeye ou du Vacant. Les navessols possèdent ou travaillent aussi des vignes à Saïx et à Viviers sur le plateau évoqué plus haut par notre voyageur (aux lieux dits les Agals, Rieu Marty...).



Jusqu'au XIX^e siècle, on trouve des vignes sur les coteaux du Vacant.

Le compoix de Montespieu ne se contente pas d'indexer les champs, il relève la présence de pressoir à proximité des habitations à Blima et à la Borio Novo. Les parcelles de vignes sont estimées sur les documents fiscaux en fonction de leur qualité et de leur étendue. Certaines peuvent se trouver en déshérence, quasi « hermes » et d'autres en pleine production. La superficie est évaluée avant la Révolution en « journée », certains actes précisent « journées à fossoyer » tout comme les prés étaient évalués en « journées de daille » c'est-à-dire le temps consacré à leur fauchaison. La valeur de la journée est variable mais sur une vigne qui ne semble pas avoir trop évolué, celle du château de Montespieu, on peut avancer une équivalence de 4 ares pour une journée, par ailleurs certains historiens l'estiment à 2 ares.

Des vendanges parfois précoces

L'étude du climat des temps passés utilise aussi les dates des vendanges. Elles étaient déclarées officiellement par l'ouverture des bans qui tenaient normalement compte de l'état de maturité de la récolte.

A Navès, point de trace de bans et c'est au hasard des échanges que des informations peuvent surgir comme lorsque Laurent Rancoules, travailleur de terre de Galiou vend à son voisin forgeron, Jacques Vayssière, une petite vigne qu'il a au Vacant. La transaction a lieu le 21 septembre 1730 et le vendeur précise qu'il a déjà vendangé. Ce détail anodin vient compléter, l'air de rien, une série de « quelques données climatiques sur le pays

castrais » qui est indécise précisément sur cette année-là. Les vendanges semblent précoces en 1730, elles sont donc comparables aux années précédentes et confirment « une période de printemps et d'été chauds et secs dans l'ensemble ».

Beaucoup d'écrits ont trait à la vigne : des achats/ventes, partages, baux à planter, des baux de pressoir, de vendange et des tractations en tout genre. La place manque ici pour en dévoiler toutes les richesses et j'espère rassembler dans un ouvrage plus vaste sur l'histoire de Navès tous ces documents illustrant le travail de la vigne. Pour l'instant, je vous invite à vous pencher et lire par-dessus l'épaule du notaire qui enregistre ces quelques actes pour en extraire des faits révélateurs d'une époque.

Mentions cocasses chez le notaire

Ainsi lorsque Jean Lagarde, traceur de pierre du masage de Latour, achète en novembre 1719 une vigne de 4 journées sur le plateau de Viviers. Il paye comptant et précise que l'argent provient des gains que sa femme réalise en allaitant un enfant dont elle a la garde !

Un autre révèle toute la complexité du monde paysan de l'ancien régime. En 1723 Jean Louis de Juges Fabrègue, seigneur de Montespieu possède plusieurs vignes. Il a mis en contrat d'affermé ses métairies contre un montant en argent auprès d'Antoine Passelac, Simon Caul et Madelaine Auriol, tous habitants de Saïx, qui se sont chargés de contractualiser avec des métayers pour exploiter à mi-fruits les différentes métai-

ries (du château, de Radel et d'en Ferrier). Parmi les terres, il y a une grande vigne de 100 journées (environ 4 ha) située au Vacant, lieu-dit les Agals. Une partie est subdivisée et travaillée (« à moitié fruit ») par les métayers de la métairie du château, de Radel et le jardinier du château ; l'autre partie les saïxols se la réservent et la travaillent. Ils afferment sur cette partie à Jean Prades de Sallepoussou, le 13 septembre 1723, la récolte à venir à charge pour lui de leur rétrocéder comme paiement 8 pipes de vin et trois faix de raisins, lesquels doivent « être bons et marchands ».

Le vin sera prélevé lorsqu'il sera cuvé « à la canelle » au château de Montespieu. Les bailleurs mettent à disposition dudit Prades les infrastructures des caves du château, les cuves et « autre vaisselle vinaire » de même que les charrettes pour transporter la vendange. Jean Prades doit trouver les vendeurs, les rétribuer et il doit aussi nourrir les bouviers qui conduiront les charrois. Ledit Prades sera tenu de bien ramasser le raisin, le « dégrapper et trier le sec et le pourri ».

Du vin coupé à l'eau !

Le pressoir n'est point évoqué. Une fois le vin cuvé, les bailleurs conserveront la vendange après que ledit Prades ait pu faire tout le vin d'eau « selon la coutume du pays » qu'il souhaitera. Il s'agit peut-être d'un deuxième cuvage avec l'ajout d'eau. Le contrat se termine quand les parties envisagent de possibles accidents climatiques (la grêle) ou cas fortuits dont les bailleurs s'engagent à prendre en compte les dommages mais sans trop s'aventurer.

Avec ces quelques petits exemples, on voit que la vigne n'est pas seulement cultivée par de petits propriétaires en vue du marché local, elle l'est aussi par des gens qui ne disposent pas forcément de tous les moyens mais qui essaient de tout mettre en œuvre pour quelques souches et s'assurer une consommation quotidienne de vin quitte à l'allonger avec de l'eau.

Alain Pauthe

AUTO ECOLE NICOLAS



15, Boulevard des Docteurs Sicard
81 100 CASTRES

Tél. : 05 63 59 70 18
06 09 79 64 85

AMBULANCES

USL

TAXI



2 avenue du Commerce et de l'Artisanat
81710 SAIX

05 63 71 70 44

Faure & Fils SARL

**Charpente Ossature
& Bardage Bois**



Couverture - Zinguerie
Menuiserie

La Lande Basse - 81 290 LABRUGUIÈRE
Tél/Fax : 05 63 73 20 46 - 06 75 55 34 19
e-mail : fauresarl81@gmail.com

TRAITEUR



41 avenue Colonel Teyssier 81 000 ALBI
06 32 50 60 15



 *Traiteur-Ô-Bonnes-Saveurs*
o.bonnes.saveurs@hotmail.fr
www.o-bonnes-saveurs.fr